

A2

**DEMANDE  
DE CERTIFICAT D'ADDITION**

②

**N° 81 08621**

Se référant : au brevet n° 81 05162 du 12 mars 1981.

---

⑤ Laisse formant étui permettant d'intégrer l'appareil manuel et portatif pour ramasser les déjections de chiens.

⑤ Classification internationale (Int. Cl. <sup>3</sup>). A 01 K 27/00, 29/00; E 01 H 1/12.

② Date de dépôt ..... 28 avril 1981.

③③③③③ Priorité revendiquée :

④ Date de la mise à la disposition du public de la demande ..... B.O.P.I. — « Listes » n° 43 du 29-10-1982.

---

⑦ Déposant : NAQUET Jean, résidant en France.

⑦ Invention de : Jean Naquet.

⑦ Titulaire : *Idem* ⑦

⑦ Mandataire :

---

Certificat(s) d'addition antérieur(s) :

Demande de CERTIFICAT D'ADDITION à la demande de  
BREVET déposée le 12.03.1961 sous le numéro 8105162  
sous le titre : "Appareil manuel et portatif pour  
ramasser les déchets solides"... (Cl.E01H)

---

#### DESCRIPTION

La présente... innovation vise à promouvoir plus facilement la diffusion de l'appareil concerné, objet de la demande principale.

Amener les "propriétaires-promeneurs" de chien à porter sur eux -ou avec eux- un instrument nouveau, même au nom de la salubrité publique, se révèle en effet un peu plus difficile que prévu.

On se heurte là à une résistance passive que seuls les pouvoirs publics peuvent aider à vaincre.

C'est là la conjugaison d'une exigence -même coercitive- de leur part avec la vulgarisation d'un moyen d'action pratique et efficace qui résoudra le problème.

La "laisse-étui" incorporant l'appareil pourrait être l'atout de cette réussite.

Deux versions proposées : muni d'un rabat avec bouton pression

1°) L'étui normal -déjà prévu (Fig.1)- comporte en bout, un oeil-let (1) auquel est rattachée la chaîne (2) d'une laisse courante. Il forme ainsi, avec l'appareil (3) qu'il renferme, la poignée rigide et gainée de cette laisse, l'ensemble étant suffisant pour tenir fermement un petit chien. Ses dimensions extérieures : 27 cm x 4 cm.

2°) La poignée de la laisse nouvelle (Fig.2) comporte longitudinalement, un fourreau (1) aux dimensions de l'appareil (2) qui s'y ajuste exactement. Elle est terminée en pointe et prolongée par une chaîne à maillons épais (3), l'ensemble permettant de conduire les chiens les plus robustes.

REVENDICATIONS

5 1. Laisse-étui pour instrument de ramassage des déchets solides - et en particulier des crottes de chien - tel que décrit dans la revendication 1 du brevet principal, caractérisée en ce qu'elle est constituée essentiellement d'un fourreau souple (en cuir ou en skay) qui renferme ou reçoit l'instrument Fig.1 (3) et Fig.2 (2).

Il forme ainsi, avec lui, une poignée rigide et gainée au bout de laquelle est fixée la chaîne.

10 2. Laisse-étui selon la revendication 1 caractérisée en ce que le fourreau est constitué par l'étui normal comportant un rabat avec bouton-pression (Fig.1) dimensions extérieures : 27 cm x 4 cm et muni, en bout, d'un oeillet métallique Fig.1 (1) Ø 10mm auquel est fixé la chaîne d'une laisse courante Fig.1 (2).

15 3. Laisse-étui selon la revendication 1 caractérisée en ce que le fourreau Fig.2 (1) qui reçoit l'instrument (2) est solidaire de la poignée (boucle cuir) qu'il prolonge. A son extrémité, taillée en pointe, est fixée la chaîne (Fig.2 (3) adaptée à la grosseur du chien.

